



VILLE DE CLERMONT

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6

Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : info@ville.clermont.qc.ca * Site internet : www.ville.clermont.qc.ca



BULLETIN MUNICIPAL

Bonjour à vous tous !

Septembre, c'est le retour des vacances, la rentrée scolaire, la réouverture de l'aréna et probablement encore de belles journées à se balader au parcours des berges. De ce côté, le passage de la tempête Irène aura laissé de nombreuses traces. Plusieurs arbres sont tombés; les plus nuisibles ou dangereux ont déjà été ramassés mais il restera encore un bon ménage à y faire. Le sentier complet est maintenant réouvert et vous êtes nombreux à vous y balader à chaque jour. En période hivernale, le sentier principal sera déblayé dès que le personnel aura répondu au plus urgent. N'oubliez pas, en hiver comme en été, de garder votre chien en laisse et de ramasser ses excréments. Des sacs sont d'ailleurs prévus à cet effet au début de la piste. Plusieurs personnes ont peur des chiens. Même si vous croyez que votre chien est inoffensif, il est obligatoire de le garder en laisse. Merci à tous de votre collaboration et bon automne ! **Jean-Pierre Gagnon, Maire**

DES NOUVELLES EN BREF...

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE - CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE

- Au cours des prochaines semaines, la Ville de Clermont procédera à l'aménagement de treize nouveaux terrains, adjacents à la rue Antoine-Grenier. À l'automne 2009, nous avons développé 25 nouveaux terrains dont seulement deux sont toujours disponibles. Devant l'intérêt démontré, nous pourrions mettre en vente ces nouveaux terrains d'ici peu. Pour plus de détails, visitez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca et consultez sur la page d'accueil la rubrique « terrains et développement ».

DEMANDE DE PERMIS POUR RÉNOVATION ET/OU CONSTRUCTION

- Vous envisagez d'effectuer des travaux de construction, rénovation, installation d'une piscine, aménagement de votre terrain, n'oubliez pas de contacter l'inspecteur municipal afin d'obtenir les permis requis. Ce geste vous permettra de vérifier la légalité des interventions que vous prévoyez effectuer et vous éviter les inconvénients qui pourraient survenir suite à une réalisation non permise. Une certificat d'autorisation est également requis pour une vente de garage.

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION

- La MRC de Charlevoix-Est déposera sous peu à la Ville de Clermont un nouveau rôle d'évaluation pour les années de taxation 2012, 2013 et 2014. Cette nouvelle évaluation servira pour la préparation des comptes de taxes municipales à compter de l'année 2012, Dépendamment de la valeur moyenne d'augmentation de l'évaluation imposable, le conseil municipal déterminera, lors de la préparation de son budget, le taux de taxation requis pour la prochaine année. Des informations seront jointes au compte de taxes dans l'éventualité où un propriétaire désirerait contester l'évaluation déterminée.

DÉGAGEMENT DES ENSEIGNES

- Plusieurs enseignes de rues sont masqués partiellement par des branches d'arbres ou des haies en bordure des rues. Comme il est préférable que la coupe d'arbustes se fasse en période automnale, nous pourrions au cours des prochaines semaines procéder au dégagement de certaines enseignes de rue ou autres inscriptions obligatoires. Si les haies ou les arbres sont sur vos terrains privés et que vous préférez couper vous-mêmes les branches nuisibles, nous vous recommandons de le faire sous peu.

INSTALLATION D'UN ABRI D'HIVER

- Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, à certaines conditions. L'une d'entre-elles précise la distance minimale de **1,50 mètre** entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée.

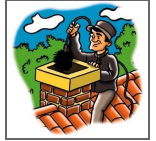
Dans ce numéro



Votre service incendie vous informe	2
Bibliothèque municipale « La Chute de mots »	2
Les cours d'eau ça nous concerne tous (MRC de Charlevoix-Est)	2
INFO-LOISIR	3-4



Votre service incendie vous informe qu'en 2011, la Semaine de la prévention des incendies se tient du 9 au 15 octobre, sous le thème « *Notre plan d'évacuation, on l'a fait!* » Certaines activités sont prévues lors de cette semaine. Également, les pompiers continueront d'effectuer des visites de prévention et vous invitent à changer la pile de votre avertisseur de fumée pour qu'il soit toujours en état de fonctionner. Sans oublier qu'un ramonage de cheminée peut faire éviter bien des tracas.



Bibliothèque municipale « La chute de mots »



La bibliothèque municipale débutera son horaire automnal le 13 septembre prochain. Les heures d'ouverture de la bibliothèque située au Centre Clairval sont le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 ainsi que le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30. Plusieurs nouveaux livres sont mis à la disposition des membres. Comme l'an dernier, le Centre d'Accès Communautaire Internet de Charlevoix vous offre la possibilité de vous familiariser avec l'informatique. Des ordinateurs sont mis à votre disposition dans les locaux de la bibliothèque et sont accessibles sur les heures d'ouverture de celle-ci.

L'Ubis Théâtre dans le réseau des bibliothèques de Charlevoix.

C'est le vendredi 16 septembre 2011 à 19 h que le jeune public de la bibliothèque municipale de Clermont (6 à 12 ans) aura droit à une production professionnelle présentée dans un contexte inusité, soit un théâtre aménagé dans un autobus scolaire. Le spectacle est gratuit et se tiendra dans le stationnement de la bibliothèque; les places disponibles sont limitées à 30. Les jeunes devront demander leur billet de participation à la bibliothèque à compter du mardi 13 septembre 2011.

Concours Promenons-nous dans les bois...

Le concours se déroule sur une période de cinq semaines, soit du 2 octobre au 5 novembre 2011, s'adresse à tous les abonnés de la bibliothèque et se veut un bon moyen d'inciter des personnes non abonnées à demander leur carte de bibliothèque. Les participants reçoivent un bulletin de participation à chaque fois qu'il se présente au comptoir de prêt pour effectuer l'emprunt d'un ou de plusieurs biens culturels. Tous les participants au concours sont éligibles à un tirage local (Livre *Comment reconnaître les arbres en hiver*) fourni par le Réseau BIBLIO CNCA. Tous les participants, incluant le gagnant du tirage local, sont également admissibles au tirage régional organisé par le Réseau BIBLIO CNCA dont le 1^{er} prix est un **iPad 2 d'Apple** d'une valeur de près de 600 \$.

Les cours d'eau ça nous concerne tous

En tant que propriétaire riverain d'un cours d'eau, VOUS DEVEZ retirer ou faire retirer de ce dernier, toute obstruction, et ce, sans délai après avoir été informé de leur présence ou avoir constaté une telle présence.

La MRC doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens.

La MRC possède un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement de l'eau qui responsabilise les propriétaires.

Il est interdit de déposer ou de permettre le dépôt ou l'accumulation de neige résultant d'une opération de déneigement ou de toute autre provenance non naturelle.

Si les rives du cours d'eau sont exemptes de débris ou de branches, les risques d'obstruction sont grandement diminués.

Tous les travaux autres que l'enlèvement d'obstruction qu'ils soient dans la rive ou dans le cours d'eau nécessitent un permis.

Si vous constatez une obstruction ou si vous avez des questions concernant la gestion des cours d'eau, appelez à la MRC de Charlevoix-Est, 418-439-3947 sur les heures de bureau. Pour une URGENCE et en dehors des heures de bureau, faites le 911. Visitez le site internet : www.mrccharlevoixest.ca

ACTIVITÉS SUR GLACE SAISON 2011-2012

Les personnes qui désirent louer l'aréna pour des activités sur glace sont invitées à signer leur contrat de location annuel d'ici le 1^{er} octobre 2011.

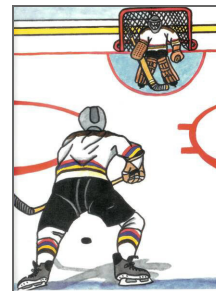
Coûts de location 2011-2012, taxes incluses :

Lundi au vendredi, 23 h à 17 h : 90 \$ / h; 17 h à 23 h : 140 \$ / h

Samedi et dimanche, 23 h à 8 h : 90 \$ / h; 8 h à 23 h : 140 \$ / h

18 ans et moins, étudiants à temps plein : 90 \$ / h

Dernière semaine d'activités saison 2011-2012 : 90 \$ / h



PATINAGE ET HOCKEY LIBRE



Patinage libre :

du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30 (gratuit). Le samedi, de 13 h 00 à 14 h 30 : adulte 3 \$, gratuit pour les 17 ans et moins (L'horaire peut varier selon la programmation).

Hockey libre pour adultes :

du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 15 h 30 : 3 \$ par joueur

Hockey libre pour les jeunes :

les mardi et mercredi de 16 h à 17 h 30

N.B. Les locations ont priorité sur le patinage libre et le hockey libre.

**Pour consulter la programmation du jour
418-439-3131 ou sur notre site internet
www.ville.clermont.qc.ca**

PATINAGE ARTISTIQUE CLUB LES CARROUSELS

Pour information

Manon Bhérer, présidente :

418-638-5168

Colette Drolet, responsable des inscriptions :

418-439-0133 Coût: 310,00 \$ (Écussons)

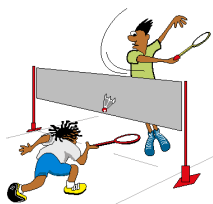
340,00 \$ (Professionnelle)



HOCKEY MINEUR

Pour information et inscription

**M. Nicolas Savard,
directeur des loisirs
418-439-3931 poste 5606**

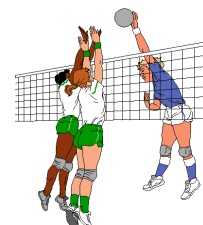


ACTIVITÉS AU GYMNASÉ DE L'ÉCOLE LAURE-GAUDREULT



Vous songez à faire une activité sportive au gymnase de l'école Laure-Gaudreault. Que ce soit pour du badminton, volley-ball, basket-ball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe et à contacter le service des loisirs. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 15 \$ l'heure taxes incluses. Le gymnase est accessible le soir et la fin de semaine.

Information : 418-439-3931 poste 5606



TENNIS

Les 2 terrains de tennis de Clermont sont toujours accessibles tant aux membres inscrits qu'à tous les amateurs occasionnels. Selon la température, les terrains seront disponibles jusqu'à la fête de l'Action de Grâce. Le tournoi régional est actuellement en cours et ce jusqu'au 17 septembre. On remercie les nombreux participants, les commanditaires ainsi que les bénévoles qui participent à cet événement annuel.

TERRAIN DE JEUX—ÉTÉ 2011



Ce sont 105 jeunes qui ont participé au cours de l'été aux activités du terrain de jeux. Encore une fois cette année, nos jeunes ont bénéficié de plusieurs sorties récréatives à l'extérieur dont une toute nouvelle chez RécréOFUN de Québec qui fut très appréciée de tous. Merci au responsable du terrain de jeux ainsi qu'à notre équipe de monitrices qui ont su dynamiser le milieu de vie de nos enfants. Surveillez notre site internet pour les détails des inscriptions en avril 2012.



SOCCER

Une autre saison terminée pour la ligue régionale de Charlevoix. La ligue ne cesse de grossir en nombre d'équipes. À chaque saison, nous voulons améliorer le produit et uniformiser le déroulement des parties d'une municipalité à l'autre. Nous voulons remercier tous nos bénévoles qui se sont impliqués lors des tournois notamment M. Tommy Dûchesne pour son aide précieuse au déroulement des 2 tournois 2011. Surveillez notre site internet (www.ville.clermont.qc.ca) pour en savoir plus sur les prochaines inscriptions qui se tiendront en avril 2012. Merci à tous !



CAMP SPORTIF

Pour une 1ère édition, le Camp Sportif aura attiré une quarantaine de jeunes dans 2 groupes différents. Nous espérons les revoir l'été prochain pour d'autres activités multi-sports. Merci à nos 3 animateurs sportifs Bastien, Thierry et Olivier pour leur implication dans le projet. Nous souhaitons revoir nos participants l'an prochain. Visitez notre site internet (www.ville.clermont.qc.ca) pour plus de détails.



Tournoi de Curling Challenge Casino

Du 23 au 27 novembre au Club de Curling Nairn ainsi qu'à l'aréna de Clermont.

À NE PAS MANQUER À L'ARÉNA CET AUTOMNE

Partie de hockey avec les "Anciens Canadiens"

Il y aura une partie de hockey avec les anciens joueurs du Canadien de Montréal au profit de la Fondation du Centre Hospitalier de La Malbaie, le dimanche 13 novembre à 14 heures. Plus de détails à venir dans les médias locaux.



LA JOURNÉE TERRY FOX pour la recherche sur le cancer est au rendez-vous dans Charlevoix pour célébrer cette grande aventure d'espoir, le **dimanche 18 septembre 2011**. Les citoyens de notre communauté continuent d'accorder une grande importance à cet événement.



Bienvenue à tous !

Merci à toute la population pour sa participation aux activités des Vendredis aux Berges. Un merci spécial aux nombreux bénévoles, aux employés municipaux ainsi qu'à l'équipe de l'unité Domrémy. Merci également à nos commanditaires : la Caisse Desjardins de Clermont, la Pharmacie Brunet Steeve Simard, la Brasserie Molson, Marché Gravel IGA, Pizzeria du Boulevard, CIH0-MF Charlevoix, Salon Quatre-Saisons, Motel Castel de la Mer, L'Hebdo Charlevoisien et Frito-Bec.



Luc Cauchon, conseiller municipal